



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 avril 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. SBRAGGIA à M. BALZANO, M. PUGLIESI à M. PAOLINI, M. BILLARD à M. FILONI, M. VOGLIMACCI à M. LE MAIRE, Mme SANNA à Mme SICHİ, Mme FALCHI à Mme BERNARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme CORTICCHIATO, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme MASSEI à Mme VILLANOVA, M. DELIPERI à M. BACCI

Etaient absents :

Mme JEANNE, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. MONDOLONI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du mercredi 26 avril 2017

Délibération N°2017/66

Dénomination de voies et espaces publics communaux

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Lors de la réunion du 6 octobre la commission patrimoine historique et dénominations des rues et places a examiné le projet de dénomination des voies et places proposé par la Direction Générale Adjointe proximité et services à la population.

Après examen et débats, les membres de la commission ont émis un avis favorable aux 2 propositions suivantes :

Projet 1 : RT20 : sens Ajaccio-Bastia et sens Bastia-Ajaccio du rond point Aspretto au rond point de Mr Bricolage : **ROUTE DU 9 SEPTEMBRE 1943** (page 2)

Projet 2 : RT20 du rond point chemin de la Sposata au rond point de la confina : **ROUTE DE MEZZAVIA** (page 3)

Projet 1

RT20 : sens Ajaccio-Bastia et sens Bastia-Ajaccio du rond point Aspretto au rond point de Mr Bricolage : **ROUTE DU 9 SEPTEMBRE 1943**



Projet 2

RT20 du rond point chemin de la Sposata au rond point de la confina : **ROUTE DE MEZZAVIA**



IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER les dénominations des voies et place précédemment citées et situées :

Route du 9 septembre 1943 : Strada di l'9 di sittembri di u 1943

Route de Mezzavia : Strada di Mezzavia

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de son Président
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission patrimoine historique et dénominations des rues et places en date du 6 octobre 2016 ;
Vu l'accord de la Collectivité territoriale de Corse en date du 14 mars 2017 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 avril 2017,

ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Les dénominations pour les voies et place précédemment citées et situées :

Route du 9 septembre 1943 : Strada di l'9 di sittembri di u 1943

Route de Mezzavia : Strada di Mezzavia

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170426-2017_66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2017
Publication : 02/05/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

